

INFORMATIONS DE RENTREE 2018

* **La rentrée des élèves de 3eme prépa pro, de seconde CAP et BAC PRO, de CAP armurerie et 1ère année de BMA aura lieu le lundi 3 septembre :**

8h : 3ème prépa pro

9h : 2nde CAP – Bac pro – CAP Armurerie et 1ère année BMA

Le repas de midi est offert à tous les élèves entrants au lycée le lundi 3 septembre.

* **La rentrée des élèves de 1ère Bac Pro, TBARM, Terminale bac pro et CAP** aura lieu le mercredi 5 septembre :

8h : 1ère Bac Pro et terminale CAP

9h : Terminale Bac Pro et BMA

* **Début des cours : Jeudi 6 septembre en fonction selon l'emploi du temps fourni à la rentrée.**

* **Ouverture de l'internat :**

Lundi 3 septembre 17h pour les élèves de 2nde uniquement

Mardi 4 septembre 17h pour les élèves de 1ere et terminale

La bagagerie sera accessible de 7h45 à 8h ces deux matinées.

L'internat n'est plus ouvert le dimanche soir à compter de cette rentrée.

* **Organisation des activités d'intégration pour les entrants uniquement :**

Mardi 4 septembre : les élèves de toutes les sections (sauf armurerie) doivent prévoir une tenue de sport et un pique-nique (le pique-nique des internes sera prévu par l'établissement).

Les élèves entrants en 2 CCB – 2TCB – 2CEB – 2TEBEE – 2CIS – 2 TISEC – 2CEL – 2MELEC – 2ORGO participeront à une sortie « accrobranches ». Ils devront se présenter le jour de la rentrée au lycée avec une autorisation manuscrite des représentants légaux à participer à cette sortie et indiquant le numéro de téléphone à joindre en cas d'urgence.

2CCB – 2TCB – 2CEB – 2TEBEE : horaire de la sortie 8h45 – 17h30 aux Accrobois à La Versanne, aller et retour en car

2CIS – 2TISEC – 2CEL – 2MELEC – 2ORGO : Horaire 8h45 – 16h15 – France aventure à Saint Jean Bonnefonds, aller et retour en car

Les 2ERA participeront à des activités de découverte de la filière et du site au LP

Les élèves de 3ème prépa pro participeront à une randonnée et devront présenter également une autorisation de sortie manuscrite le jour de la rentrée.

Les élèves d'armurerie participeront à une découverte de Saint Etienne les 3 et 4 septembre, les élèves mineurs doivent se présenter lors de la journée de rentrée avec une autorisation de sortie manuscrite.